

AUTORISATION DU REPRESENTANT LÉGAL POUR LA PARTICIPATION D'UN MINEUR

10km

du Parc Paysager

Saint-Nazaire

MARCHE NORDIQUE - 09H30

5m - 14H00

10m - 15H00

GALOPADES

Je soussigné(e), Nom et prénom :



SAMEDI
26 FÉVRIER 2022

SNOS ATHLETISME

courses à pied - marche nordique

.....
Agissant en qualité de :

Père, Mère ou Représentant légal (rayer les mentions inutiles)

Autorise, Mon fils, Ma fille - Nom et prénom :

.....
.....

Né(e) le (JJ/MM/AAAA) :

.....
.....

A participer à l'épreuve suivante :

- 10 km du parc paysager (interdit au moins de 16 ans)
- 5 m du parc paysager (interdit au moins de 14 ans)
- Marche nordique
- Les galopades 7-9 ans (2013, 2014, 2015)
- Les galopades 10-13 ans (2009, 2010, 2011, 2012)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et des consignes de sécurité des courses organisées par le SNOS athlétisme le 26 février 2022 et je déclare posséder

une assurance responsabilité civile chef de famille.

J'autorise le personnel de secours à intervenir et à apporter les soins nécessaires à mon enfant s'il est victime d'un accident ou d'un incident durant la course.

Fait, à Saint Nazaire,

DATE :

SIGNATURE :